

Note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2021

L'article L2313-1 du code général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique doit être jointe au budget primitif afin de permettre d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à une obligation pour le Syndicat Mixte du Parc. Elle sera, comme le budget primitif 2021, disponible sur le site internet du Parc.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, universalité, spécialité et équilibre.

Le projet de budget a été bâti sur les bases du rapport d'orientation budgétaire présenté le 15 décembre dernier et établi en respectant :

La maîtrise des dépenses de fonctionnement sans dégrader les conditions de travail des services. Le maintien des contributions statutaires au niveau de celles de 2020. La stabilité de la dette en ne contractant pas de nouveaux emprunts.

Il est présenté avec la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2020 (budget principal et budgets annexes).

LE BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT:

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **3 535 000 €**, avec la reprise du résultat 2020 pour un montant de 445 000 €.

Dépenses de fonctionnement par chapitre :

CHAPITRES	MONTANTS BP 2021
011 – Charges à caractère général	749 200
012 – Charges de personnel	2 396 300
65 – Autres charges de gestion courante	106 700
66 – Charges financières	15 300
67 – Charges exceptionnelles	2 000
022 – Dépenses imprévues	138 600
023 – Virement à la section d'investissement	36 800
042 – Opérations d'ordre (dotations aux amortissements)	90 100
TOTAL	3 535 000

Chapitre 011 : Charges à caractère général (749 200 €)

Frais généraux de fonctionnement des services	436 400
Etudes flore et oiseaux réalisées dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	4 900
Etude « trame noire » réalisée dans le cadre du Contrat Vert et Bleu - énergies	24 400
Etude « oiseaux » - Contrat Vert et Bleu - prairies	18 000
Etude « Sylvacctes gestionnaires forêts » - Contrat Vert et Bleu forêts	11 000
Outils de communication et sensibilisation des actions du Contrat Vert et Bleu	5 000
Surveillance du lac Servières en partenariat avec le CD63	6 800
Prestation réalisée par Auvergne Estives pour Plan Pastoral Territorial des Volcans	16 000
Prestation de sensibilisation concernant les chiens de surveillance des troupeaux	2 000
IPAMAC – itinérance inter parcs	5 000
Etude d'évaluation finale du programme LEADER	12 000
Programmation culturelle (Bistrots d'automne –- les p'tites virées – journée du patrimoine à Montlosier – actions Cézallier et Cantal,)	26 200
Réalisation d'une charte sur l'évènementiel sur le territoire du Parc	9 600
RNR tourbière du Jolan (gestion courante 2021 – Animations et édition dépliant)	3 800
Projet « un berger dans mon école » réalisé dans le cadre du Contrat Vert et Bleu/ pédagogie	31 100
Projet « Racontes-moi ton volcan »	29 000
Opération « Métropolitains en herbe »	33 200
Entretien des pistes équestres (balisage et débalisage)	6 000
Soutien équipe « Team Trail 63 » (1ère année)	5 000
Actions de communication (Geotreck, goodies, doc de communication)	6 400
Marque Parc – organisation d'une demi- journée acteurs économiques du territoire	2 000
Edition de la documentation touristique	15 000
Contributions versées aux organismes auxquels le Parc adhère	31 400
Organisation de journées et communication (urbanisme et paysage)	7 000
Etude de notoriété sur l'image des parcs	2 000

Chapitre 012 : Charges de personnel (2 396 300 €)

Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel qui s'élèvent à **2 396 300 €**, il représente près de 68% des dépenses de fonctionnement. Ces dépenses sont en hausse de 8% par rapport aux réalisations de l'exercice 2020 (2 213 427 €). A noter que la mise en place de l'équipe mixte de gestion de la Chaine des puys n'a été effective qu'en cours d'année 2020, que le contrat concernant la révision des DOCOB a été recruté en juillet 2020, pour 2021, ces postes sont budgétés sur une année complète. 2021 voit l'arrivée d'une nouvelle chargée de mission dans le cadre de l'extension de la RNN de la Godivelle et les saisonniers Natura 2000 représentent 0.6 ETP supplémentaires. Le contrat d'un agent technique passe de 10 à 12 mois. En 2020, certains contrats saisonniers ont été écourtés en raison de la crise sanitaire. Le GVT représente environ 25 000 €.

La répartition de la masse salariale :

des Nature contrats	Nombre d'agents	Nombre d'ETP	Coût total
Titulaires FPT	28	26.60	1 296 000
CDI	9	8.70	353 600
Contractuels CDD	19	17.40	560 000
Saisonniers (1)	11	5.15	149 200
Divers (cnas, médecine, GFIPH)			28 500
Personnel extérieur			9 000
Totaux 2021	67	57.85	2 396 300
Rappel 2020	68	53.62	2 213 427

(1) Dont 13 000 € pour le versement des indemnités de fin de contrat (selon décret n° 2020-1296 du 23/10/2020)

Pour les cotisations des mutuelles santés des agents et de maintien de salaire, le parc participe à hauteur de 12 € pour chacune d'elle.

La masse salariale est financée à hauteur de 55% (1 326 000 €) par les contributions statutaires et 45% (1 070 300 €) par des crédits spécifiques (Région, CD63, Agences de l'Eau, Etat, Feader,...)

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courantes (106 700 €)

Versement des indemnités aux élus	42 000
Participation au budget annexe de la Boutique du Parc	38 000
Participation au budget annexe de la Cellule Chaine des Puys	25 000
Diverse charges de gestion	1 700

Chapitre 66: Charges financières (15 300 €)

Remboursement des intérêts des emprunts	12 300
Remboursement intérêts liés à la ligne de trésorerie	3 000

Le taux d'endettement est égal à 1,89% avec une annuité 2021 (intérêts + capital) de 64 297 euros. L'encours de la dette au 01/01/2021 est de 403 916 euros.

Chapitre 67: Charges exceptionnelles (2 000 €)

Ce chapitre comprend une provision pour les titres annulés sur exercice antérieur

Chapitre 022 : Dépenses imprévues (138 600 €)

Ces dépenses imprévues au cours de l'exercice 2021 peuvent être générées par des dépassements de crédits sur certains articles ou la réalisation d'actions non prévues au moment de l'élaboration du budget primitif. Elles représentent 3,92% des dépenses de fonctionnement, le taux maximum autorisé étant de 7,50% (elles étaient inscrites pour un montant de 144 100 € au BP 2020).

Chapitre 023: Virement à la section investissement (36 800 €)

Cette somme contribue à l'autofinancement d'une partie de la section d'investissement.

Chapitre 042 : Opérations d'ordre (90 100 €)

Il s'agit des dotations aux amortissements.

Le montant des recettes de fonctionnement s'élèvent à 3 535 000 € dont 445 000 € de reprise du résultat 2020. Le poste le plus important est constitué par le montant des contributions statutaires qui s'élèvent à 1 618 000 € (identiques à celles de 2020) et représentent 45,77% des recettes de fonctionnement

Les contributions sont réparties comme suit :

ORIGINE DES CONTRIBUTIONS	Contributions 2021 (adoptées au Comité Syndical du 15/12/2020)	%
Région AURA	1 212 900	75
Départemental du Puy de Dôme	145 500	9
Départemental du Cantal	145 500	9
Communes territoriales 15 et 63	114 100	7
	(1,25€/habitant)	_
TOTAL	1 618 000	100

Recettes de fonctionnement par chapitre :

CHAPITRES	MONTANTS BP 2021
013 – Atténuation de charges	8 000
70 – Produits des services	746 900
74 – Dotations et participations	2 329 800
042 – Opérations d'ordre	5 300
002 – Résultat antérieur	445 000
TOTAL	3 535 000

Chapitre 013: Atténuation de charges (8 000 €)

Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie et accidents du travail.

Chapitre 70: Produits des services (746 900 €)

Remboursement des frais de fonctionnement par les budgets annexes	23 500
Mise à disposition de personnel facturé aux budgets annexes	613 900
Prestations effectuées dans le cadre des ENS	90 400
Encaissement des nuitées du gîte d'étape de Montlosier	14 000
Location des pâtures du domaine de Montlosier	3 800
Vacations pédagogiques (sorties tourbières)	1 000
Locations barnums aux associations du territoire	300

Chapitre 74: Dotations et participations (2 329 800 €)

Contributions statutaires (Région, Départements 15&63, cnes territoriales	1 617 800
Contributions des EPCI et des communes partenaires	15 800
Animation des sites Natura 2000 (Etat – Feader)	170 900
Révision des DOCOB Chaine des Puys et massif Cantalien (Etat-Feader)	43 200
Dotation de l'Etat au fonctionnement du Parc (année 2021)	100 000
RNR du Jolan – animation 2021 (Région)	18 800
Ingénierie contrat vert et bleu (Région, Feder Massif)	62 000
Animation CT Sources Dordogne Sancy Artense (CD63, AEAG)	34 500
CVB / prairies – étude oiseaux continuité écologique plateau du Limon (Région)	16 200
CVB / pédagogie – projet un berger dans mon école (Sté des Eaux de Volvic)	10 000
CVB / trame noire – étude trame noire (Etat - Région)	19 500
CVB / forêt – étude sylvacctes gestionnaires forestiers (Région)	11 000
Ingénierie concernant le réaménagement du site de Montlosier (CD63)	54 000
Prestation de surveillance du lac Servières (CD63)	5 100
Animation culturelle – projet vagabondage (Leader)	29 700
Animation pédagogiq. – métropolitain en herbe (Clermont Auvergne métropole)	15 000
Préparation Plan Pastoral Territorial des Volcans (Région, Leader)	16 500
Programme Leader – étude évaluation finale (Leader)	8 000
Animation du GAL Volcans (Leader)	80 000
Projet Geotreck – hébergement du site 1 ^{ère} année (Région)	1 800

Chapitre 042: Opérations d'ordre (5 300 €)

Il s'agit de la Quote-part des subventions d'investissement transférées. (Amortissement des subventions d'investissement)

Chapitre 002 : le résultat de fonctionnement 2020 est repris pour un montant de 445 000 €.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT:

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 897 400 € (dont 435 500 € de RAR). Dépenses d'investissement par chapitre :

CHAPITRES	MONTANTS BP 2021
20 – Immobilisations incorporelles	431 500
21 – Immobilisations corporelles	184 000
16 – Emprunts	52 200
040 – Opérations d'ordre	5 300
001 – Résultat antérieur	224 400
TOTAL	897 400

Chapitre 20: Immobilisations incorporelles (426 500 €)

Logiciels & droits	20 000	
Géotreck – création de l'outil	43 500	
Frais d'étude préalable aux travaux de réaménagement du site de	368 000	
Montlosier (restes à réaliser)	308 000	

Chapitre 21: Immobilisations corporelles (184 000 €)

Réfection du ponton de la plaine Jacquot	12 000
Participation à la mise en place d'une aire de bivouac à proximité de Montlosier (projet IPAMAC)	12 500
Travaux de restauration des sentiers de crêtes du massif du Sancy	3 000
Réalisation d'un panneau d'information sur la RNR du Jolan	4 200
Travaux de restauration milieux aquatiques et tourbières (restes à réaliser)	38 000
Panneaux de sensibilisation sur massif Cantalien et massif Monts Dore (reste à réaliser)	12 000
Matériel informatique – renouvellement matériel (serveur et portables)	32 000
Création d'une maquette du site de Montlosier (reste à réaliser)	10 000
Mise en place d'une table numérique sur site de Montlosier (reste à réaliser)	7 500
Réalisation d'une exposition sur les insectes pollinisateurs	47 300
Renouvellement matériel et mobilier	5 500

Chapitre 16: Emprunts (52 200 €)

Il concerne le remboursement de la part capital des emprunts.

Chapitre 040: Opérations d'ordre (5 100 €)

Concerne l'amortissement des subventions d'équipement.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 897 400 € dont 405 000 € de restes à réaliser.

Recettes d'investissement par chapitre :

CHAPITRES	MONTANTS BP 2021
10 – FCTVA	38 000
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	254 800
13 – Subventions d'investissement	450 700
27 – Autres immobilisations financières	27 000
021 – Virement de la section de fonctionnement	36 800
040 – Dotations aux amortissements	90 100
TOTAL	897 400

Chapitre 13: Subventions d'investissement (450 700 €)

Réalisation d'un panneau d'information pour RNR du Jolan (Région)	4 200
Espace d'information au Super Lioran – reste à réaliser (Région)	8 000
Restauration milieux aquatiques et tourbières – reste à réaliser (Région)	20 000
Réfection ponton Plaine Jacquot (Région)	8 000
kit de démonstration matériel d'abreuvement – reste à réaliser (Région)	4 000
Création stand « Parc » - reste à réaliser (Région)	8 000
Création maquette site de Montlosier – reste à réaliser (Région)	7 000
Acquisition matériel d'observation – reste à réaliser (Région)	7 000
Installation fibre optique à Montlosier – reste à réaliser (Région)	40 000
Restauration sentiers massif Cantalien et panneaux d'information massif	14 000
Cantalien et massif Monts Dore – reste à réaliser (Région)	
Mise en place d'une table numérique sur site de Montlosier – reste à	17 000
réaliser (Leader)	17 000
Etude préalable aux travaux de réaménagementt site de Montlosier –	253 000
reste à réaliser (Leader)	233 000
Création de l'outil Geotreck (Région)	29 000
Réalisation d'une exposition sur les insectes pollinisateurs (Région)	31 500

Chapitre 27: concerne les avances de trésorerie à rembourser par l'association IPAMAC (27 000 €).

L'épargne brute est la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement, elle est donc égale à **121 600 €** (274 000 € en 2020).

L'épargne nette est égale à l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette, elle est égale à 69 400 €. (221 800 € en 2020).

Le taux d'endettement se calcul en effectuant le rapport entre l'annuité de la dette et les dépenses réelles de fonctionnement. Il est de 1 89% (1,90% en 2020)

La marge d'autofinancement courant se calcule en effectuant le rapport entre :

Les charges de fonctionnement augmentées du remboursement en capital de la dette et les produits de fonctionnement. Elle est égale **0,98** (0,94 en 2020).

Le seuil d'alerte se déclenche si ce ratio est supérieur à 1 pendant 2 exercices successifs.

La capacité de désendettement se calcule en effectuant le rapport entre l'encours de la dette et l'épargne brute, il s'exprime en nombre d'années. Pour 2021, elle est égale à 3,32 années (1,90 en 2020).

Le résultat reste très correct, la durée résiduelle moyenne étant de 7,48 années.

LES BUDGETS ANNEXES

Budget annexe de la RNN de Chaudefour

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 201 **500 €.**

DEPENSES	Monta	RECETTES	MONTANT
	NT		
Frais généraux des services	29 700	Résultat reporté	25 800
Frais de personnel (dont 34 000 € agent ONF)	105 800	Sorties guidées	2 000
Edition plan de gestion + flyers + com. 30	6 500	Participations de l'Etat	141 500
ans			
Programme d'études (tranche 2)	53 500	FEDER pour programme d'études	32 200
Dotation aux amortissements	2 650		
Dépenses imprévues	3 350		
TOTAL	201 500	TOTAL	201 500

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de **39 750 €.**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Etude muséographique	18 700	Résultat reporté	24 700
Véhicule (provision pour remplacement)	16 000	Participation Région (étude muséo)	12 400
Matériel de bureau et informatique	1 500	Amortissements	2 650
Mobilier	550		
Matériel divers	3 000		
TOTAL	39 750	TOTAL	39 750

Budget annexe des RNN de la Godivelle et du Rocher de la Jacquette

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **192 700 €.**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Frais généraux des services	14 200	Résultat reporté	36 300
Frais de personnel	97 000	Participation de l'Etat	146 100
Location Algeco + matériel	6 500	Participation AEAG pour études	10 300
Etudes scientifiques	39 485		
Spectacle extension RN + bornage	11 600		
Jacquette + stratégie com. 3 ans			
Mission photo + vidéo extension RN	4 000		
Dotation aux amortissements	2 450		
Virement à la section investissement	4 300		
Dépenses imprévues	13 165		
TOTAL	192 700	TOTAL	192 700

La section d'investissement est équilibrée à hauteur de 28 **800 €.**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Aménagt chemin du lac d'en bas (RAR	1 400	Résultat reporté	1 800
2020)			
Acquisition de parcelles (RAR 2020)	12 000	FCTVA	1 150
Matériel de fauche	10.200	Subventions de la Région (dont	9 500
	10 300	RAR 2020 : 2 900 €)	
Matériel de bureau et informatique	2 100	AEAG pour acq. parcelles RAR 2020	9 600
Mobilier	1 000	Amortissements	2 450
Matériel divers	2 000	Virement de la section de fonct.	4 300
TOTAL	28 800	TOTAL	28 800

Budget annexe de la RNN de Chastreix-Sancy

<u>La section de fonctionnement est équilibrée à hauteur de **211 000 €.**</u>

Depenses	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Frais généraux des services	39 700	Résultat reporté	22 400
Frais de personnel	136 900	Prestations réalisées pour la	1 600
	136 900	société « Pavin Sancy »	
Dotation aux amortissements	14 700	Dotation de l'Etat	173 500
Virement à la section investissement	4 700	Subventions Europe (FEDER + LIFE)	13 500
Dépenses imprévues	15 000		
TOTAL	211 000	TOTAL	211 000

<u>La section d'investissement est équilibrée à hauteur de 42 **600 €.**</u>

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Résultat reporté	4 000	RAR 2020	5 800
Etude muséographique	18 700	FCTVA	5 000
Matériel et outillage technique	3 000	Subvention Région	12 400
Provision remplacement véhicule	11 700	Amortissements	14 700
Matériel de bureau et informatique	4 000	Virement de la section	4 700
		fonctionnement	4 700
Matériel divers	1 200		
TOTAL	42 600	TOTAL	42 600

Budget annexe de la cellule Chaine des Puys

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 444 **600 €.**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Frais généraux des services	47 800	Résultat reporté	118 000
Frais de personnel	255 000	Participation Etat	14 100
Prestation LEPA Rochefort (berger)	10 000	Participation Région	50 000
Stagiaire FOAD + stagiaire APA	7 200	Participation Département 63	225 000
Plan de paysage	25 000	Participation budget principal	25 000
FOAD vidéos + dével. plateforme	50 000	Subvention Clermont-co	10 000
Dotation aux amortissements	13 300	Amortissement subventions	2 500
Virement à la section investissement	17 100		
Dépenses imprévues	19 200		
TOTAL	444 600	TOTAL	444 600

<u>La section d'investissement est équilibrée à hauteur de 98 0**00 €.**</u>

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Résultat reporté	21 300	FCTVA	5 000
Licences Microsoft	3 600	Département	38 400
Acquisition de parcelles (Vichatel et puy de la Vache)	6 000	Amortissements	13 300
Travaux coupe d'arbres puy de la Vache et Lassolas	4 000	RAR 2019 (Département)	24 200
Pièges photo + éco-compteurs	4 800	Virement de la section fonctionnement	17 100
Matériel de transport	51 000		
Matériel bureautique et informatique	3 000		
Matériel divers	1 800		
Subv. transférées au cpte de résultat	2 500		
TOTAL	98 000	TOTAL	98 000

Budget annexe de la Boutique du Parc

<u>La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **80 300 €.**</u>

Depenses	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Frais généraux des services	4 400	Résultat reporté	7 200
Frais de personnel	53 200	Ventes boutique	35 100
Publications et divers produits	20 000	Participation budget principal	38 000
Droits d'auteur	2 000		
Provision perte sur créances	500		
irrécouvrables			
Titres annulés sur exercice antérieur	200		
TOTAL	80 300	TOTAL	80 300

Ce budget ne comporte pas de section d'investissement.